mine d'or de SAN DIEGO de Rodalquilar

Patrimoine · Espagne

Coordonnées GPS	36.84809, -2.06496
Altitude	190 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Référence du spot	314496

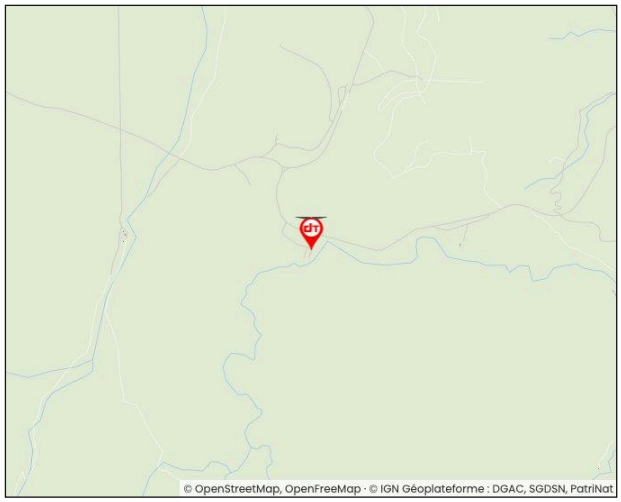

Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Lun. 23 nov.	07:27	07:55	17:55	18:23	9 h 59	07:55–08:34 · 17:16–17:55
Mar. 24 nov.	07:28	07:56	17:54	18:22	9 h 58	07:56–08:35 · 17:15–17:54
Mer. 25 nov.	07:29	07:57	17:54	18:22	9 h 57	07:57–08:36 · 17:15–17:54

Description

La empresa Minas de Rodalquilar, S.A. construyó en 1930 en el paraje conocido como San Diego un conjunto de edificios e instalaciones para dar servicio a varias de sus minas cercanas, sirviendo también como centro de operaciones de las explotaciones que la empresa tenía en la zona del Cerro del Cinto. La compañía, que había sido fundada en 1928 con capital inglés, inicio sus actividades en Rodalquilar en 1929, y las mantuvo hasta el estallido de la Guerra Civil española. Sus concesiones, bajo el régimen de alquiler, llegaron a ocupar 400 hectáreas. El poblado de San Diego dispuso de varias viviendas para los directivos ingleses de la empresa, además de casas para los empleados, laboratorios, almacenes y garaje.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=314496

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=36.84809&lon=-2.06496
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.